

Madrid, le 24 février 2017

## CIRCULAIRE ICCAT # 1153 / 2017

**OBJET : 1<sup>RE</sup> REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT SUR LES DCP DES ORGP THONIERES**  
*(Madrid (Espagne), 19-21 avril 2017)*

Comme suite à la circulaire ICCAT #0749 en date du 8 février 2017 concernant la première réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières, qui aura lieu du 19 au 21 avril 2017 à Madrid (Espagne), j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les buts et objectifs de la réunion, son cadre, l'ordre du jour provisoire, le calendrier de la réunion et toute autre information pertinente concernant son organisation. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser cet avis aux personnes susceptibles de participer à la réunion. Cet avis sera également publié sur notre page web ([www.iccat.int](http://www.iccat.int)).

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

  
Driss Meski  
Secrétaire exécutif



### **DISTRIBUTION :**

**- Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission :	M. Tsamenyi	Président du COC :	D. Campbell
Premier vice-président :	S. Depypere	Président du PWG :	F. Donatella
Second Vice-Président :	R. Delgado	Présidente du STACFAD :	S. Lapointe
Président du SCRS :	D. Die		

- Chefs de délégation/Chefs scientifiques
- Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes
- Observateurs qui ont assisté à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> réunions du Groupe de travail *ad hoc* sur les DCP.
- ORGP thonières.

Pièces jointes : Objectif de la réunion, cadre et objectifs, ordre du jour provisoire et calendrier, informations pour les participants.

**1<sup>RE</sup> REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT SUR LES DCP DES ORGP THONIERES**  
*(19-21 avril, Madrid, Espagne)*

**Objectif de la réunion :**

Favoriser les discussions sur les questions pertinentes relatives à la pêche des thonidés tropicaux sous DCP et à leur gestion dans une perspective océanique.

**Cadre et objectifs :**

La gestion des DCP est une question d'intérêt commun au sein des pêcheries thonières, laquelle revêt une importance croissante pour les pêcheries de thonidés tropicaux en général. En réponse à ce constat, certaines ORGP thonières ont créé des groupes de travail spécifiques aux DCP, qui ont pour mission d'aborder les questions liées à la pêche du thon avec DCP. Au cours de la dernière réunion du comité directeur du processus de Kobe, il a également été fait remarquer que l'Union européenne avait proposé de financer une réunion conjointe des ORGP thonières et que des fonds supplémentaires pouvaient être obtenus du projet thonier ABNJ de la FAO. En conséquence, en 2016, les secrétariats des ORGP thonières ont tenu des discussions sur la possibilité d'organiser en 2017 une réunion conjointe des ORGP thonières sur les questions relatives à la pêche sous DCP. Un accord a été conclu entre l'ICCAT, la CTOI et l'IATTC à l'effet de tenir la première réunion du Groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières à Madrid du 19 au 21 avril 2017. Il convient de noter que la WCPFC a décidé de ne pas participer à cette réunion.

Afin de rendre la réunion attrayante et productive, les trois ORGP thonières susmentionnées se sont engagées à réaliser un exercice transversal entre tous les intervenants, en couvrant une vaste gamme de thèmes en rapport avec les pêcheries thonières opérant sous DCP et en favorisant les discussions sur la gestion des pêcheries sous DCP entre les trois ORGP thonières.

La réunion du groupe de travail sera présidée par M. Stefaan Depypere, Président du comité directeur de Kobe.

**Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture et organisation des sessions
2. Adoption de l'ordre du jour et désignation des rapporteurs
3. Examen de la situation et des informations disponibles sur les pêcheries de thonidés opérant sous DCP (ancrés et dérivants) chez les ORGP thonières
4. Évaluation de l'utilisation des DCP dans les pêcheries de thonidés opérant dans les zones de Convention des trois ORGP thonières et de la contribution relative des DCP à la mortalité par pêche totale dans les pêcheries de thonidés tropicaux
5. Examen et évaluation des développements survenus dans la technologie liée aux DCP et dans l'atténuation de son impact
6. Examen des besoins en matière d'exigences de données et des systèmes de collecte des données pertinentes sur la pêche de thonidés sous DCP
7. Examen des plans de recherche actuels sur les questions relatives aux pêcheries de thonidés opérant sous DCP
8. Examen d'éventuelles actions communes (et/ou additionnelles) concernant la gestion et récupération des DCP
9. Recommandations
10. Autres questions
11. Adoption du rapport et clôture

**Séances de la réunion :**

<i>Séance (heure)</i>	<i>Thème</i>	<i>Sujets d'exposés et de discussions</i>
<b>Mercredi</b> 19/04/2017 09:00-9:30	1. Ouverture et organisation des sessions 2. Adoption de l'ordre du jour et désignation des rapporteurs	i. Bienvenue, objectifs de la réunion et organisation des sessions ii. Adoption de l'ordre du jour iii. Désignation des rapporteurs
<b>Mercredi</b> 19/04/2017 09:30-11:00	3. Examen de la situation et des informations disponibles sur les pêcheries de thonidés opérant sous DCP (ancrés et dérivants) chez les ORGP thonières	Exposés réalisés par le Président/Coordinateur du groupe de travail sur les DCP de chaque ORGP thonière i. Définitions adoptées de la terminologie relative aux DCP et aux pêcheries opérant sous DCP ii. Situation actuelle des pêcheries de thonidés opérant sous DCP iii. Examen des exigences en matière de données des ORGP thonières iv. Cadre de gestion pour les pêcheries tropicales et opérant sous DCP v. Défis actuellement rencontrés dans la gestion de l'emploi des DCP dans les pêcheries de thonidés vi. Progrès et défis dans le groupe de travail sur les DCP Questions/Discussions
<b>Mercredi</b> 19/04/2017 11:30-13:00 14:30-18:00	4. Évaluation de l'utilisation des DCP dans les pêcheries de thonidés opérant dans les zones de Convention des trois ORGP thonières et de la contribution relative des DCP à la mortalité par pêche totale dans les pêcheries de thonidés tropicaux	Exposés sur : i. Opération de pêche sous DCP par type d'opération ii. Captures associées à des DCP d'espèces cibles et d'espèces accessoires par tailles (ou catégorie d'âge) et type d'opération, y compris heure-zone, effets de la densité des DCP et type de DCP (ancrés ou dérivants). iii. Tendances des CPUE et BPUE iv. Perte des DCP (taux par heure et zone) et pêche "fantôme" associée Questions/Discussions
<b>Jeudi</b> 20/04/2017 09:00-11:00	5. Examen et évaluation des développements survenus dans la technologie liée aux DCP et dans l'atténuation de son impact	Exposés sur : i. Aspects technologiques liés aux DCP : matériels, efficacité de la pêche, sélectivité des espèces et précision de l'emplacement (acoustique/écho-sondeurs, bouées par satellite, etc.) ii. Développements techniques en rapport à l'atténuation des impacts de la pêche sous DCP : DCP écologiques - non emmêlants et biodégradables Questions/Discussions
<b>Jeudi</b> 20/04/2017 11:30-13:00	6. Examen des besoins en matière d'exigences de données et des systèmes de collecte des données pertinentes sur la pêche de thonidés sous DCP	Exposés sur : i. Systèmes de collecte des données ii. Systèmes de suivi de l'emploi des DCP Questions/Discussions

<p align="center"><b>Judi</b> 20/04/2017 11:30-13:00</p>	<p>7. Examen des plans de recherche actuels sur les questions relatives aux pêcheries de thonidés opérant sous DCP</p>	<p>Exposés sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Efficacité et sélectivité</li> <li>ii. DCP écologiques</li> <li>iii. Impacts sur l'écosystème marin</li> <li>iv. Ordre de priorité des besoins en matière de recherche</li> </ul> <p>Questions/Discussions</p>
<p align="center"><b>Judi</b> 20/04/2017 14:30-18:00</p>	<p>8. Examen d'éventuelles actions communes (et/ou additionnelles) concernant la gestion et récupération des DCP</p>	<p>Exposés sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Identification individuelle et propriété des DCP</li> <li>ii. Utilisation des DCP : nombres ; heure-zone ; caractéristiques (technologie associée ; conception, taille, matériels/DCP écologiques, etc.).</li> <li>iii. Récupération des DCP : en mer et sur le littoral ; programmes ; exigences ; méthodes et/ou systèmes utilisés</li> </ul> <p>Questions/Discussions</p>
<p align="center"><b>Vendredi</b> 21/04/2017 09:00-11:00 11:30-13:00</p>	<p>9. Recommandations 10. Autres questions</p>	<p>Exposé du Président :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Synthèse des principales discussions</li> <li>ii. Priorités et prochaines démarches</li> <li>iii. 2e réunion du groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières</li> </ul> <p>Discussion</p>
<p align="center"><b>Vendredi</b> 21/04/2017 16:30-18:00</p>	<p>11. Adoption du rapport et clôture</p>	

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES PARTICIPANTS

### 1. Date et lieu

La réunion aura lieu du mercredi 19 au vendredi 21 avril 2017. (L'inscription commence à 8h30 le 19 avril). Les heures de la réunion seront approximativement de 9 h à 18 h.

La réunion aura lieu à l'hôtel **Weare Chamartín** : Calle de Agustín de Foxá, 28036 Madrid (Espagne). Pour obtenir un plan d'accès et des informations sur Madrid, veuillez consulter le site : <http://www.iccat.int/fr/Madrid.htm>

### 2. Personnes de contact

Président : M. Stefaan Depypere.

Coordination locale : Secrétariat ICCAT, Miguel Neves dos Santos ([miguel.santos@iccat.int](mailto:miguel.santos@iccat.int))  
Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT)  
c/ Corazón de María 8, 6<sup>e</sup> étage  
28002 Madrid- Espagne  
Tél: +34 91 416 5600; Fax: +34 91 415 2612

### 3. Langues

Les trois langues officielles de l'ICCAT (anglais, français et espagnol). Une traduction simultanée sera fournie. Les documents de la réunion peuvent être rédigés en anglais, espagnol ou français.

### 4. Présentation de documents

Les CPC souhaitant soumettre des documents à cette réunion sont invitées à les présenter dans les meilleurs délais, mais **avant le 31 mars au plus tard**, afin de faire en sorte que ces documents soient disponibles dans les trois langues avant le début de la réunion afin que les participants puissent les consulter avant la réunion. Si des documents sont reçus après les délais prescrits, nous ne pourrons pas garantir leur traduction et c'est pourquoi les auteurs sont encouragés à fournir des résumés étoffés de leurs documents. Toutefois, afin de planifier les séances de la réunion en fonction des différents points de l'ordre du jour, les titres provisoires de ces documents devront être envoyés au Secrétariat de l'ICCAT ([info@iccat.int](mailto:info@iccat.int) ou à [miguel.santos@iccat.int](mailto:miguel.santos@iccat.int)) avant le **3 mars 2017** au plus tard (18h00, heure de Madrid).

### 5. Financement

Des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et de subsistance de deux délégués (un gestionnaire et un scientifique) de chaque Partie contractante en développement de chacune des trois ORGP thonières qui peut fournir des informations pertinentes et/ou dont la participation est importante pour les objectifs de la réunion. Les Parties contractantes qui sont membres de plus d'une des trois ORGP thonières ne peuvent solliciter un financement que pour deux délégués (un gestionnaire et un scientifique). Les demandes d'assistance financière pour assister à la réunion devront être soumises au Secrétariat respectif avant le **17 mars 2017** (18h00, heure locale). Les demandes d'assistance financière ne seront pas acceptées après cette date.

### 6. Hôtels

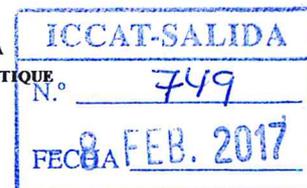
Il convient de signaler que les tarifs mentionnés ci-dessous sont approximatifs et peuvent varier. Le Secrétariat n'a pas convenu d'accords de prix fixes avec les hôtels, à moins que cela ne soit spécifiquement indiqué. Tous les délégués devraient effectuer leurs propres réservations directement auprès de l'hôtel.

Remarques : 1= hôtels à proximité de l'hôtel Weare Chamartin

<p><b>LIEU DE LA RÉUNION :</b>  <b>HOTEL WEARE CHAMARTIN</b>  Calle de Agustín de Foxá,  28036 Madrid- Espagne  Tel +34 91 334 49 00</p>	<p>Chambre double à usage individuel (petit déjeuner compris) : <b>78,50 €</b>  Chambre double (petit déjeuner compris) : <b>98 €</b>  Pour une réservation de trois nuits ou plus, un bon de 10€ est offert pour être utilisé au bar/restaurant, par chambre.  (TVA 10% comprise)</p>
<p><b>HOTEL ILUNION PÍO XII 4* 1</b>  Avda. Pío XII, 77,  28016 Madrid- Espagne  Tel +34 91 387 62 00  <a href="http://www.ilunionpioxii.com/">http://www.ilunionpioxii.com/</a></p>	<p>Chambre double à usage individuel:  Petit-déjeuner non compris : <b>95€</b> ;  Petit-déjeuner compris : <b>103€</b></p> <p>Chambre double à usage double :  Petit-déjeuner non compris : <b>95€</b> ;  Petit-déjeuner compris : <b>123€</b>  (TVA 10% comprise)</p> <p>Remise de 10% à la première inscription en ligne</p>
<p><b>HOTEL EUROSTARS MADRID TOWER 5* 1</b>  Paseo de la Castellana, 259 B,  28046 Madrid- Espagne  Tel. +34 91 334 27 00  <a href="http://www.eurostarsmadridtower.com">www.eurostarsmadridtower.com</a></p>	<p>Chambre double à usage individuel (petit déjeuner compris) : <b>160€</b>  Chambre double à usage double (petit déjeuner compris) : <b>175€</b>  (TVA 10% comprise)</p>
<p><b>HOTEL TRYP MADRID CHAMARTIN 4* 1</b>  C/ Mauricio Ravel 10  28046 Madrid, Espagne  Tel. +34 91 733 34 00  <a href="http://www.tryphotels.com">www.tryphotels.com</a></p>	<p>Chambre standard à usage individuel :  Petit-déjeuner non compris : <b>115€</b> ;  Petit-déjeuner compris : <b>126€</b>  Chambre standard à usage double :  Petit-déjeuner non compris : <b>194€</b> ;  Petit-déjeuner compris : <b>222€</b>  (TVA 10% comprise)</p>
<p><b>HOTEL VIA CASTELLANA 4* 1</b>  Paseo de la Castellana, 220  28046 Madrid, Espagne  Tel. +34 91 567 43 00  <a href="mailto:reservas@hotelviacastellana.com">reservas@hotelviacastellana.com</a></p>	<p>Chambre classic (petit déjeuner non compris) :  <b>101€</b>  Petit déjeuner compris : <b>125€</b>  (TVA 10% comprise)</p>
<p><b>HOTEL SILKEN PUERTA DE AMÉRICA 5*</b>  Avda. América, 41  28002 Madrid, Espagne  Tel +34 91 744 54 00; Fax +34 91 744 54 01  <a href="http://www.hoteles-silken.com/hotel-puerta-america-madrid/">http://www.hoteles-silken.com/hotel-puerta-america-madrid/</a></p>	<p>Chambre individuelle (petit déjeuner compris) :  <b>115€</b>  Chambre double (petit déjeuner compris) : <b>130 €</b>  Seulement pour les réunions tenues pendant le 1er trimestre  (TVA 10% comprise)</p>
<p><b>APPARTEMENTS TOGUMAR</b>  C/ Canillas, 59  28002 Madrid- Espagne  Tel. + 34 91 519 00 51; Fax +34 91 519 48 45</p>	<p>Chambre double (petit déjeuner compris) : <b>75 €</b>  Chambre double (chambre seulement) : <b>66 €</b>  Chambre individuelle (petit déjeuner compris) : <b>62 €</b>  Chambre individuelle (chambre seulement) : <b>57 €</b>  (TVA 10% comprise)</p>
<p><b>HOTEL ABBA 4*</b>  Avda. América, 32  28028 Madrid- Espagne  Tel +34 91 212 5000; Fax +34 91 212 5001  <a href="http://www.abbahoteles.com">www.abbahoteles.com</a></p>	<p>Chambre double à usage individuel : <b>90 € - 130 €</b>  (TVA 10 % comprise)</p> <p>* Offre spéciale: Vous obtiendrez une remise de 10% si vous ajoutez le code ICCAT à votre réservation.</p>

<p><b>HOTEL AC AVD DE AMÉRICA 3*</b>  c/ Cartagena, 83  28028 Madrid- Espagne  Tel +34 91 724 4240; Fax +34 91 724 4241  reservas.acamerica@ac-hotels.com  <a href="http://www.ac-hotels.com/">www.ac-hotels.com/</a></p>	<p>Chambre double à usage individuel (petit déjeuner compris) : <b>100 €</b>  Chambre double (petit déjeuner compris) : <b>110 €</b>  (TVA 10% non comprise)</p> <p>Dates de non disponibilité :  8-12 mai  12-16 juin  4-8 septembre  11-12 septembre</p>
<p><b>APPARTEMENTS GOYA</b>  c/ General Pardiñas, 13  Madrid 28001, Espagne.  Tél: +34 91 781 8930 Fax : +34 91 575 6867  info@apartamentosgoya75.com</p>	<p>Appartement 1/-2 pers.  Logement uniquement : <b>60€</b>  (TVA 10% comprise)</p>
<p><b>HOTEL II CASTILLAS 3*</b>  c/ Abada, 7  Madrid 28013, Espagne.  Tél: +34 91 524 9750 Fax : +34 91 524 9751  <a href="http://www.hoteldoscastillas.com">www.hoteldoscastillas.com</a></p>	<p>avril-mai-octobre-novembre  Chambre individuelle (petit déjeuner compris) : <b>106,70 €</b>  Chambre double (petit déjeuner compris) : <b>125,40 €</b></p> <p>Reste de l'année  Chambre individuelle (petit déjeuner compris) : <b>88 €</b>  Chambre double (petit déjeuner compris) : <b>103,40 €</b>  (TVA 10% comprise)</p>
<p><b>HOTEL NH BALBOA 3*</b>  c/ Núñez de Balboa, 112  28006 Madrid, Spain  Tél: +34 91 563 0324 Fax : +34 91 562 6980  <a href="mailto:nhbalboa@nh-hotels.com">nhbalboa@nh-hotels.com</a></p>	<p>Chambre double à usage individuel (petit déjeuner compris) : <b>110-139€</b>  26-30 juin : <b>169 €</b>  11 septembre : <b>249 €</b>  (TVA 10 % comprise)</p>
<p><b>HOTEL NH PRÍNCIPE DE VERGARA 4*</b>  Príncipe de Vergara, 92  28006 Madrid, Spain  Tel. +34 91 563 2695; Fax: +34 91 563 7253  <a href="mailto:nhprincipedevergara@nh-hotels.com">nhprincipedevergara@nh-hotels.com</a></p>	<p>Chambre double à usage individuel (petit déjeuner compris) : <b>118 €</b>  (10% TVA non incluse)</p> <p>Prix restant à déterminer :  12-16 juin  26-30 juin  2-6 octobre  11-12 septembre</p>
<p><b>HOTEL REGENTE 3*</b>  c/ Mesonero Romanos, 9  (au coin de Gran Vía)  Madrid 28013, Espagne.  Tél: +34 91 521 2941 Fax : +34 91 532 3014  <a href="http://www.hotelregente.com">http://www.hotelregente.com</a></p>	<p>Chambre double (petit déjeuner compris) : <b>83 €</b>  Chambre double (chambre seulement) : <b>78 €</b>  Chambre individuelle (petit déjeuner compris) : <b>77 €</b>  Chambre individuelle (chambre seulement) : <b>72 €</b>  (TVA 10% comprise)</p>

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Web suivant : <http://www.iccat.int/fr/Madrid.htm>.



Madrid, le 8 février 2017

## CIRCULAIRE ICCAT # 749 / 2017

**OBJET : 1<sup>RE</sup> RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT DES ORGP THONIÈRES SUR LES DCP (Madrid, Espagne - 19-21 avril 2017)**

La gestion des DCP est une question d'intérêt commun pour les pêcheries thonières qui revêt une importance croissante pour les pêcheries de thonidés tropicaux en général. En réponse à ce constat, certaines ORGP thonières ont créé des groupes de travail spécifiques aux DCP, qui ont pour mission d'aborder les questions liées à la pêche du thon avec DCP. En conséquence, le Président du comité directeur du processus de Kobe a récemment indiqué qu'il avait été suggéré de créer un groupe de travail sur les DCP et des discussions ont actuellement lieu entre les secrétaires exécutifs et les directeurs. Au cours de la dernière réunion du comité directeur du processus de Kobe, il a également été fait remarquer que l'Union européenne avait proposé de financer une réunion conjointe des ORGP thonières et que des fonds supplémentaires pouvaient être obtenus du projet thonier ABNJ de la FAO. Le Secrétaire exécutif de l'ICCAT a proposé de coordonner la réunion, qui sera une réunion ouverte du groupe de travail conjoint des ORGP thonières. Cette initiative a été entérinée par le comité directeur et les participants sont convenus que le processus de la réunion sur les DCP pouvait être poursuivi.

En conséquence, en 2016, les secrétariats des ORGP thonières ont tenu des discussions sur la possibilité d'organiser en 2017 une réunion conjointe des ORGP thonières sur les questions relatives à la pêche sous DCP. Nous nous réjouissons de porter à votre connaissance qu'un accord a été conclu entre l'ICCAT, la CTOI et l'IATTC à l'effet de tenir la première réunion du Groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières à Madrid (Espagne) du 19 au 21 avril 2017. Il convient de noter que la WPCFC a décidé de ne pas participer à cette réunion.

Afin de rendre la réunion attrayante et productive, les trois ORGP thonières susmentionnées seront encouragées à réaliser un exercice transversal entre tous les intervenants, en couvrant une vaste gamme de thèmes en rapport avec les pêcheries sous DCP et en favorisant les discussions sur la gestion des DCP entre les différentes ORGP thonières.

Les CPC souhaitant soumettre des documents à cette réunion sont invitées à les présenter dans les meilleurs délais afin de faire en sorte que ces documents soient disponibles dans les trois langues officielles de l'ICCAT avant le début de la réunion. Toutefois, afin de planifier les séances de la réunion en fonction des différents points de l'ordre du jour, les titres provisoires de ces documents devront être envoyés au Secrétariat ([info@iccat.int](mailto:info@iccat.int) ou [miguel.santos@iccat.int](mailto:miguel.santos@iccat.int)) avant le **3 Mars 2017** au plus tard (18h00 heure de Madrid).

Des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et de subsistance de deux délégués (un gestionnaire et un scientifique) de chaque Partie contractante en développement de l'ICCAT qui peut fournir des informations pertinentes et/ou dont la participation est importante pour les objectifs de la réunion. Les demandes d'assistance financière pour assister à la réunion devront être soumises au Secrétariat ([info@iccat.int](mailto:info@iccat.int)) avant le **17 mars 2017** (18h00 heure de Madrid). Les demandes d'assistance financière ne seront pas acceptées après cette date.

Finalement, je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer au Secrétariat les noms et titres des personnes qui assisteront à la réunion avant le **7 mars 2017**, au plus tard.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser cet avis de réunion aux scientifiques, aux ONG, à l'industrie et à toute autre entité susceptibles d'y participer. Cet avis sera également publié sur le site web de l'ICCAT et des informations supplémentaires sur l'ordre du jour et sur le lieu de la tenue de la réunion seront prochainement diffusées ([www.iccat.int](http://www.iccat.int)).

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.



*Driss Meski*  
Secrétaire exécutif

**DISTRIBUTION :**

**- Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission :	M. Tsamenyi
Premier Vice-Président :	S. Depypere
Second Vice-Président :	R. Delgado
Président du SCRS :	D. Die

Président du COC :	D. Campbell
Président du PWG :	F. Donatella
Présidente du STACFAD :	S. Lapointe

- **Chefs de délégation/Chefs scientifiques**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**
- **Observateurs qui ont assisté aux deux dernières réunions du Groupe de travail sur les DCP de l'ICCAT.**